

# CAPa Jardinier Paysagiste en apprentissage

Ce cursus forme des ouvriers qualifiés, capables d'exécuter des travaux d'entretien et d'aménagements paysagers pour des entreprises du paysage, des villes, des collectivités territoriales

## Profil



- > Aimer le végétal et les travaux d'aménagement (plantation de végétaux, engazonnement et mise en place d'infrastructures paysagères)
- > Apprécier la technique et les travaux pratiques avec des outils manuels et motorisés (entretien du matériel et des installations, activités cycliques sur le terrain, tâches diverses et minutieuses)
- > Savoir réaliser son travail dans le cadre de consignes données
- > Être mobile
- > Être curieux et ouvert aux nouvelles technologies
- > Envie d'une insertion professionnelle rapide ou d'une poursuite d'études

## Délivrance du diplôme

- > 80% contrôles en cours de formation (CCF)
- > 20% épreuves en contrôle terminal



## Organisation de la formation

**2  
ans**

**39**

**semaines**

en entreprise par an  
y compris congés légaux

**13**

**semaines**

de regroupement  
au CFA par an

**1/3**

**1 sem./3 sem.**  
rythme d'alternance

## Conditions d'accès

- > Être âgé de 15 ans au 31 décembre de l'entrée en formation et issu de 3<sup>ème</sup> générale ou agricole, de 2<sup>nde</sup>
- > Être âgé de 16 ans et issu des classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et DIMA
- > Être issu d'un titre ou diplôme de niveau V (CAP, CAPa, BEP, BEPA, BPA...)
- > Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation
- > Employeur : entreprise du paysage, collectivité territoriale, commune, département...

## Candidature

- > Dossier d'inscription au 02 38 95 08 20, via [www.cfa-bellegarde.fr](http://www.cfa-bellegarde.fr)
- > Entretien de motivation



## Débouchés emplois

- > Ouvrier paysagiste
- > Agent espaces verts en collectivité
- > Maçon du paysage





## Les de notre CFA

- > Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations en aménagements de l'espace, de la production des végétaux à l'aménagement paysager et la commercialisation. (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue).
- > L'apprentissage d'un métier
- > Une région où tous les métiers d'aménagement de l'espace sont représentés
- > Des partenariats avec des acteurs de la filière du végétal, impliqués dans la formation et le recrutement (Entreprise, Collectivité, CAP Filières, centre d'étude technique, station expérimentale du CDHR Centre Val de Loire)
- > Un établissement doté de serres entièrement automatisées, de plateaux techniques et d'un arboretum
- > La participation à des concours d'excellence (Meilleur apprenti de France, Olympiades des métiers, Concours de reconnaissance des végétaux...)
- > Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis plus de 40 ans en apprentissage
- > Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain
- > Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international
- > Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- > Dispositif de formation individualisée adaptée à chaque candidat



## Contenu de la formation

### Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Insertion du salarié dans l'entreprise
- Maintenance des matériels
- Mise en place d'aménagements paysagers
- Travaux d'entretien paysager
- Formation en milieu professionnel

### Des enseignements généraux

- Agir dans les situations de la vie sociale
- Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle
- Interagir avec son environnement social
- Accompagnement du projet personnel et professionnel
- Expression française et communication
- Traitement de données mathématiques
- Anglais
- Monde actuel
- Education physique et sportive

### Des enseignements complémentaires

- Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement
- Stage collectif d'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable

### Module d'Initiative Professionnelle (MIP)

- Utilisation des végétaux dans leur environnement

*Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certificat correspondant à sa formation.*

## Poursuites d'études



- > Autre CAP
- > BAC Pro Aménagements Paysagers
- > BAC Pro Agroéquipement
- > BAC Pro Productions Horticoles
- > Autre BAC Pro dans une option voisine
- > Brevet Professionnel Aménagements Paysagers
- > Brevet Professionnel dans une option voisine
- > Certificats de spécialisation
- > Formation continue